

**Cécile Van den Avenne**

Maître de conférences en sciences du langage

École Normale Supérieure de Lyon

ICAR / IMAf

[cecile.vandenavenne@ens-lyon.fr](mailto:cecile.vandenavenne@ens-lyon.fr)

**Panel** : Le rôle des informateurs dans la transmission et la circulation des savoirs en Afrique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), organisé par Nathalie Carré et Clélia Coret.

### **Qui était Diawé Fofana ? Ou : comment Louis-Gustave Binger a-t-il appris le bambara ?**

En 1886, alors qu'il est lieutenant d'Infanterie de Marine, Louis-Gustave Binger (1856-1936) publie une des premières descriptions du bambara, sous le titre *Essai sur la langue bambara*<sup>1</sup>. À l'ouverture de son livre, il mentionne trois informateurs : « un Kouloubali massasi, un Diara et un Fofana, originaires du Kaarta et du Bélédougou. » Dans un ouvrage postérieur de Binger, *Du Niger au Golfe de Guinée* (1892), qui retrace l'expédition d'exploration qu'il a mené de 1887 à 1889, on retrouve à Kita un certain Diawé Fofana, dont Binger nous dit qu'il était son domestique pendant son précédent séjour. Il pourrait bien être ce Fofana du Bélédougou, mentionné comme informateur.

Dans cette communication, je me propose de retrouver la trace de quelques intermédiaires qui participèrent à leur façon à la conquête de l'Afrique de l'Ouest, en traduisant et fournissant des matériaux linguistiques pour des descriptions d'un genre que J. Fabian nomme *military-expeditionary genre* (Fabian, 1986 : 18) : des descriptions linguistiques faites pour des contextes de commandement et non réellement de communication. Il s'agira aussi de s'interroger sur quels types d'archives et documents sont disponibles, et sur la façon dont il faut les lire pour rendre audible des voix restées muettes, visibles des interlocuteurs effacés.

---

<sup>1</sup> Le titre complet est : *Essai sur la langue bambara parlée dans le Kaarta et dans le Bélédougou ; suivi d'un vocabulaire, avec une carte indiquant les contrées où l'on parle cette langue*, Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc Editeurs. Sous l'égide du Ministère de la Marine et des Colonies.